

Harmonisation

ISACOMPTA CONNECT

Cette fiche pratique présente l'harmonisation et son intérêt à la réaliser après l'installation de la version 24.20 minimum.

1. QU'EST-CE QU'UNE HARMONISATION ?

L'harmonisation est un outil disponible sur la version 24.20 d'ISACOMPTA minimum.

En s'appuyant sur des tables de correspondances, l'harmonisation permet de corriger les écritures pour se caler à un nouveau paramétrage.

Par exemple, l'harmonisation permet de modifier les codes TVA des écritures : Tous les codes TVA A4 en A5.



Cet outil n'a pas d'impact sur les écritures ayant été validées définitivement (cadenas rouge) ou appartenant à un exercice clos.

2. POURQUOI EFFECTUER UNE HARMONISATION ?

2.1. Harmoniser pour utiliser de nouveaux paramètres dans le dossier

Suite à l'installation de la version 24.20 ou supérieure, vous souhaitez utiliser de nouveaux comptes, de nouveaux journaux ou de nouveaux codes de TVA (Codes de TVA standards ISAGRI) : Il vous faudra donc passer par une harmonisation afin de modifier les paramètres de votre dossier.



L'harmonisation d'un dossier est irréversible (sauf remontée de sauvegarde).

2.2. Harmoniser mon dossier afin de pouvoir échanger avec mon comptable

L'un des prérequis majeurs pour pouvoir effectuer des échanges prestataires avec votre comptable est d'avoir un paramétrage identique dans les deux dossiers. Si le paramétrage de votre dossier est différent de celui de votre comptable (messages d'erreurs en intégration d'échanges prestataires), il vous faudra passer par une harmonisation afin d'obtenir le même paramétrage.

2.3. Harmoniser mon dossier car mon comptable a harmonisé le sien

Suite à l'installation de la version 24.20, votre comptable peut harmoniser ses dossiers afin d'avoir une homogénéité de paramétrage et de méthode de travail mais aussi afin de valoriser les nouveautés de la version 24.20.

Si votre comptable a effectué une harmonisation sur ses dossiers, il existera une différence de paramétrage entre vos dossiers. Vous serez alors dans le même cas que le point 2.2.

3. COMMENT EFFECTUER UNE HARMONISATION ?

3.1. Votre comptable n'est pas équipé d'ISACOMPTA CONNECT

Si vous souhaitez faire évoluer votre paramétrage tout en corrigeant votre comptabilité, il s'agit ici du cas expliqué dans le point 2.1. Il vous faudra réaliser et exécuter un scénario d'harmonisation sur celui-ci. Vous pouvez contacter le support logiciel afin d'avoir une aide à la réalisation de ce scénario.

3.2. Votre comptable est équipé d'ISACOMPTA CONNECT

Si votre comptable est équipé d'ISACOMPTA CONNECT, c'est à lui de réaliser le(s) scénario(s) d'harmonisation à jouer sur votre dossier. Une fois le(s) scénario(s) prêt(s), il devra vous les transmettre par échange prestataire en joignant à celui-ci son dossier étalon dans lequel l'harmonisation est créée.



Le(s) scénario(s) créés dans l'étalon concernent tous les dossiers de votre comptable. Si le scénario concerne uniquement votre dossier, il faudra que votre comptable le réalise directement dans votre dossier pour le jouer ensuite.

Si votre comptable rencontre une difficulté à réaliser les scénarios, il lui faudra contacter son support. Si vous rencontrez un message d'erreur lors de l'harmonisation de votre dossier avec l'harmonisation créée par votre comptable, il vous faudra dans ce cas contacter votre support.

4. QUE PUIS-JE FOURNIR A MON COMPTABLE ?

Pour que votre comptable réalise le(s) scénario(s) d'harmonisation adapté(s) à votre dossier, vous pouvez lui fournir différents éléments.



Vous pouvez lui fournir l'export du paramétrage actuel de votre dossier sous Microsoft Excel, en l'exportant directement depuis le logiciel.

4.1. Les journaux

4.2. Les codes de TVA

4.3. Le plan comptable